

Les Saules

Avec les aulnes, les saules sont les végétaux les mieux adaptés au maintien des berges. Leur système racinaire ayant une capacité d'ancrage exceptionnelle, ces végétaux sont particulièrement intéressants pour former la strate arbustive des bords de cours d'eau. Ils s'installent principalement en bouture, de novembre à février.

► LES VARIÉTÉS LOCALES

- Le Saule marsault (*Salix caprea*) : il est le plus couramment rencontré dans les ripisylves existantes. Généralement, il reste à l'état d'arbuste de 3 à 5 m de haut. Isolé, il peut parfois atteindre plus de 10 m de haut. Par contre, son bouturage est difficile si on utilise des rameaux trop fins.
- Le Saule roux (*S. atrocinerea*) : cet arbuste mesure en général de 3 à 6 m de haut. Essence de demi-ombre, il pourra s'installer sous le couvert des grands arbres.
- Le Saule à oreillettes (*S. aurita*) : également appelé "petit marsault", ce saule a pour particularité une croissance lente et ne dépasse guère les 3 m de haut. Il convient bien pour des plantations en bordure de cours d'eau de faible largeur.
- Le Saule cendré (*S. cinerea*) : cet arbuste de 3 à 6 m de haut est relativement exigeant en lumière. Il est à éviter sur des berges trop ombragées.
- Le Saule pourpre (*S. purpurea*) : tout comme le Saule à oreillettes, sa croissance est lente. Il faudra donc veiller à bien le dégager de la concurrence lors de la première année. Une fois installé, il a pour principale qualité de se développer en largeur (port en boule). Il convient donc plutôt aux berges douces et aux cours d'eau assez larges.
- Seuls les saules blanc (*Salix alba*) et fragile (*S. fragilis*) sont à proscrire en rive. Il s'agit non plus d'arbustes mais d'arbres, pouvant atteindre 20 m de haut, même en cépée. Ils sont à réserver aux berges hautes, de façon isolée.

► LA RÉCOLTE DES BOUTURES

Les saules ont comme principal avantage de se bouturer très facilement. Cela permet de réduire les coûts d'installation et de plantation, tout en ayant une croissance forte dès la mise en place de la bouture. Cependant quelques règles sont à respecter.



▲ Boutures de Saules marsault

Photo : CRPF Poitou-Charentes

Les boutures doivent être récoltées durant l'hiver. Pour couper les boutures, il faut choisir des brins de 2 à 4 cm de diamètre, pour une longueur comprise entre 40 et 100 cm. Les meilleurs taux de réussite sont obtenus avec des bois de 2 à 3 ans.

► LA MISE EN PLACE DES BOUTURES

- Tailler la partie inférieure en pointe en réalisant une coupe nette.
- Respecter le sens de la pousse (bourgeons orientés vers le haut).
- Enfoncer la bouture au $\frac{3}{4}$ de sa longueur.
- Bien tasser la terre tout autour.

► L'ENTRETIEN

Les saules peuvent être traités en cépées ou en têtard. Après la phase d'installation où l'on contiendra la végétation concurrente, un entretien courant consistera en une coupe des brins tous les 5 à 10 ans environ. Les tiges et rameaux ainsi enlevés pourront servir de pieux et de boutures pour d'autres sites proches.



▲ Vieux "têtard" de saule

Photo : CRPF Poitou-Charentes



Pour plus de renseignements, contactez votre technicien :

*La Forêt
notre
savoir-faire.*

